



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires Lusaka, Zambie **Programme 2030: Ouvrir la voie, ne laisser personne de côté**

Note d'information

CONTEXTE ET OBJET DE LA CONFERENCE

Depuis 2010, année de l'adoption de la résolution historique sur la participation des jeunes au processus démocratique, l'UIP et ses parlements membres ont mis en place des structures internationales dirigées par des jeunes pour encourager la participation de ce groupe d'âge à la politique et soutenir les jeunes parlementaires. En 2013, l'UIP a créé le Forum des jeunes parlementaires, un organe statutaire qui vise à renforcer la participation des jeunes en intégrant leur point de vue dans les questions et les politiques internationales. En 2014, l'UIP a établi un autre mécanisme international: une conférence annuelle des jeunes parlementaires. Cet événement rassemble des centaines de jeunes parlementaires nationaux, hommes et femmes, pour renforcer leurs capacités, accroître leur influence dans le cadre d'affaires internationales et leur offrir l'occasion de tisser des réseaux.

La première Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires s'est déroulée en 2014 et avait pour thème *Mettre la démocratie à l'épreuve*. La Conférence de 2015, organisée par l'UIP et la Diète du Japon, s'est tenue à Tokyo. Le thème était *Démocratie, paix et prospérité*. A cette occasion, les jeunes parlementaires avaient affirmé que la démocratie et la sécurité ne fonctionnent pas en vase clos, mais sont étroitement liées au développement.

L'année 2015 a été une année charnière. Les Nations Unies ont adopté les Objectifs de développement durable. Les Parlements membres de l'UIP ont adopté la Déclaration de Hanoi, s'engageant à jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris issu de la COP21 ont également été adoptés en 2015, soulignant davantage encore que les parlementaires devaient prendre des mesures plus fermes pour lutter contre les changements climatiques.

Les jeunes ont beaucoup à gagner de ces efforts. Lorsqu'en 2030 le programme de développement pour l'après-2015 sera achevé, ce sont les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures qui feront face aux conséquences de son succès ou de son échec.

Les Objectifs de développement durable sont axés sur les citoyens et s'engagent à ne laisser personne de côté. Les jeunes sont donc partie intégrante de la mise en œuvre du programme de développement. Ils ont non seulement le droit de participer, mais en outre leurs idées innovantes, leur enthousiasme, leur créativité et leurs actions sont particulièrement nécessaires pour réaliser les objectifs fixés par la communauté internationale. Il est impossible de parvenir à ces objectifs en écartant les jeunes : ils sont des acteurs clé et doivent agir en cette qualité. En tant que représentants du peuple et décideurs politiques dotés de pouvoirs législatifs et de contrôle, les jeunes parlementaires occupent une position unique pour ouvrir la voie vers un développement durable, équitable et juste.

Grâce à la Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, les paroles commenceront à devenir une réalité. La Conférence est intitulée *Programme 2030: Ouvrir la voie, ne laisser personne de côté*. Elle se tiendra à Lusaka (Zambie) et sera organisée conjointement par l'UIP et le Parlement de la Zambie.

La Conférence focalisera l'attention sur les groupes susceptibles d'être laissés de côté au cours de la mise en œuvre du programme de développement et sur d'autres risques associés, ainsi que sur des questions thématiques telles que les changements climatiques et les modèles économiques équitables. Les jeunes parlementaires seront soutenus dans leur action de chefs de file visant à garantir que les engagements en matière de développement deviennent une réalité pour tous. Ce sont les mesures prises aujourd'hui qui façonneront le monde de 2030 et ce sont les jeunes d'aujourd'hui et les futures générations qui devront vivre dans ce monde-là.

La Conférence de Lusaka est ouverte aux jeunes membres de parlements nationaux, hommes et femmes, ainsi qu'aux observateurs de l'UIP et aux organisations, réseaux et associations de jeunes.

LIEU ET DATE

La Conférence se déroulera les 16 et 17 mars 2016 dans le Musio-O-Tunya Hall (nouvelle aile) du Mulungushi International Conference Centre (MICC).

Tous les participants sont priés d'accéder au guichet d'inscription dans le bâtiment principal puis de se rendre à pied au Musio-O-Tunya Hall (nouvelle aile), comme indiqué sur le plan en Annexe 1. Les deux bâtiments se trouvent côte à côte.

PARTICIPATION

La Conférence est ouverte aux jeunes membres des parlements nationaux âgés de moins de 45 ans. Les parlements sont invités à envoyer une délégation de quatre personnes au maximum, respectant la parité entre hommes et femmes et comprenant les parlementaires les plus jeunes.

Les Membres associés et les observateurs de l'UIP travaillant sur des sujets relatifs aux jeunes sont aussi invités à participer à la Conférence, de même que les réseaux de jeunes parlementaires et les associations et organisations internationales des jeunes.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément à la pratique habituelle, tous les participants auront les mêmes droits de parole. Afin que les discussions soient aussi riches et dynamiques que possible, les règles ci-après seront observées :

- Il ne sera établi de liste d'orateurs pour aucun des points inscrits à l'ordre du jour. Une fois que les intervenants auront présenté le point à l'étude, la parole sera donnée aux participants qui pourront poser des questions et formuler des remarques.
- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les séances de la Conférence comprendront des exposés présentés par des intervenants, des débats et des réunions-débat dans le cadre de séances plénières animées par un modérateur.
- Deux co-rapporteurs résumeront les travaux de la Conférence à sa séance de clôture.

DOCUMENTS

Les participants recevront les textes des présentations faites par les intervenants dès qu'ils seront disponibles. Les documents seront distribués en anglais et en français lorsque cela sera possible.

Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'UIP mettra à disposition des participants des documents d'information concernant les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Les participants souhaitant faire distribuer à leurs collègues des documents en rapport avec la Conférence sont priés d'en fournir des exemplaires en nombre suffisant et de les amener avec eux dans la salle de réunion.

LANGUES

L'anglais et le français sont les langues de travail officielles de l'UIP. L'interprétation simultanée des débats sera assurée en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

Des cabines d'interprétation supplémentaires, en nombre limité, seront disponibles à la location pour les délégations nationales qui souhaiteraient emmener avec eux leur propre équipe d'interprètes. Les demandes concernant les cabines d'interprétation supplémentaires peuvent être adressées directement à Mme C N Mbewe de l'Assemblée nationale de la Zambie, soit par email à l'adresse youngmp@parliament.gov.zm, soit par fax au +2602112922252. Les cabines seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

INSCRIPTION

Les parlements sont priés de faire connaître la composition de leur délégation en renvoyant le formulaire d'inscription ci-joint le 16 février 2016 au plus tard. Nous vous prions d'envoyer les formulaires par email, par fax ou par courrier à l'UIP et à l'Assemblée nationale de la Zambie :

Union interparlementaire
5, chemin du Pommier
case postale 330
1218 Grand-Saconnex
Genève, Suisse
E-mail: postbox@mail.ipu.org
Tel.: +41 22 919 41 50
Fax: +41 22 919 41 60

Mrs. C N Mbewe
National Assembly of Zambia
P O Box 31299
Lusaka, Zambia
E-mail: youngmp@parliament.gov.zm
Tel.: +260211292425/36
Fax: +2602112922252

VISAS

Tous les participants doivent être en possession d'un passeport valide pour entrer en République de Zambie. N'ont pas besoin d'un visa les délégués en possession de passeports nationaux délivrés par les pays suivants:

Afrique du Sud, Botswana, Chypre, Fidji, Kenya, Lesotho, Malawi, Malaisie, Maldives, Maurice, Malte, Monténégro, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Samoa, Serbie, Seychelles, Singapour, Tonga, Trinité-et-Tobago, Zimbabwe.

Les ressortissants de tous les autres pays ont besoin d'un visa pour entrer en Zambie. Les délégués sont priés de contacter l'ambassade/haut commissariat/ consulat de la Zambie se trouvant ou accrédités dans leur pays en vue d'obtenir un visa avant leur départ. Veuillez joindre une copie de la lettre d'invitation au formulaire de demande de visa. Pour des informations supplémentaires sur les visas, veuillez contacter le service des visas de l'ambassade ou du consulat général de la Zambie qui est chargé des questions relatives à votre pays ou région.

Un visa pourra être délivré, à l'arrivée en Zambie, aux délégués n'ayant pas pu obtenir un visa d'entrée avant leur départ ou aux délégués venus de pays dans lesquels la Zambie ne dispose pas de représentation diplomatique ou consulaire.

De nombreuses compagnies aériennes n'autorisent pas l'embarquement de passagers dépourvus de visa d'entrée pour leur destination finale. Une lettre du Parlement zambien est donc mise à disposition confirmant qu'un visa sera délivré à l'arrivée aux délégués qui n'ont pas pu en obtenir un avant leur départ. La lettre est envoyée avec les documents d'invitation.

HEBERGEMENT HOTELIER

Le coût des billets d'avion et du logement ainsi que les frais de subsistance devront être assumés par les délégués.

Des informations sur les hôtels officiels de la Conférence se trouvent dans la note d'information sur les hôtels ci-joint. Les demandes de réservation seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il est recommandé aux délégués de procéder à la réservation dans les meilleurs délais et au plus tard le 12 février 2016.

Les délégués devraient réserver leur hébergement directement auprès des hôtels et veiller à préciser qu'ils sont des délégués venant participer à la **134^e Assemblée de l'UIP et aux réunions connexes** afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Une fois la confirmation reçue, il est possible de régler la facture directement auprès de l'hôtel sélectionné.

TRANSPORT

L'Assemblée nationale de la Zambie assurera le transport des délégués entre l'aéroport et les hôtels officiels.

Pendant la durée de la Conférence, l'Assemblée nationale de la Zambie assurera le transport entre les hôtels officiels et le lieu de la Conférence.

RECEPTION

L'Assemblée nationale de la Zambie offrira aux délégués un dîner le jeudi 17 mars à l'invitation de M. Greyford Monde, Vice-Président du Groupe de la Zambie à l'UIP. Des précisions viendront en temps voulu.

REGLEMENT SANITAIRE

Les personnes se rendant en Zambie **n'ont pas besoin** d'être vaccinées contre la fièvre jaune. En effet, la Zambie a été déclarée exempte de fièvre jaune par l'Organisation mondiale de la Santé en décembre 2014. Il est toutefois recommandé aux délégués de consulter leur médecin traitant avant leur départ pour s'assurer que leurs vaccins de base sont à jour et être informés sur les mesures de précaution qu'ils doivent prendre.

SERVICE DE PREMIERS SECOURS

Les délégués participant à la Conférence auront accès à un service de premiers secours qui sera mis en place sur le lieu de l'Assemblée. Cependant, il est conseillé aux délégués de contracter une **police d'assurance maladie** complète pour couvrir les frais liés à des urgences médicales éventuelles, y compris le coût de l'évacuation vers d'autres pays de la région en cas de nécessité.

ASSURANCE

Il est recommandé aux participants de contracter toutes les assurances utiles avant leur départ pour la Zambie. L'Assemblée nationale de la Zambie décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident survenus pendant le séjour en Zambie.

GUICHET D'INSCRIPTION

Le guichet d'inscription sera situé dans l'entrée du MICC (voir plan en annexe). Il sera ouvert selon l'horaire suivant :

- 15 mars : de 14h00 à 18h00
- 16 mars : de 08h00 à 18h00
- 17 mars : de 08h00 à 17h00

Il est conseillé aux participants de s'inscrire dès leur arrivée au MICC. Ils recevront, à ce moment, un badge d'identification pour la Conférence et une sacoche.

SECURITE

Toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises. Les participants sont priés de porter leur badge d'identification à tout moment pour pouvoir accéder aux lieux de réunion.

SERVICES SUR PLACE

Les services suivants seront disponibles à proximité du lieu de réunion principal:

- Poste
- Banques
- Service international de téléphonie et de télécopie
- Restaurants, cafétéria et bar (aux frais des participants)
- Poste de premier secours
- Agence de voyage
- Service pour la pause-café
- Casier pour chaque délégation

CLIMAT

En règle générale, Lusaka a un climat tempéré avec des hivers secs et des étés chauds. Le mois de mars est principalement caractérisé par des températures constantes s'échelonnant de 15°C à 27°C. Les pluies sont fréquentes tout au long du mois de mars avec, en moyenne, dix jours d'averses.

REGLEMENTATION MONETAIRE

Les devises étrangères ne peuvent être échangées qu'auprès des banques nationales et privées accréditées. La plupart des devises les plus courantes (GBP, EUR et USD) et les chèques de voyage sont acceptés.

L'unité monétaire de la Zambie est le kwacha. Le kwacha zambien consiste en des billets (2, 5, 10, 20, 50 et 100) et des pièces. Les visiteurs peuvent transporter sur eux jusqu'à 10 000 dollars américains ou l'équivalent dans une autre devise étrangère acceptée en liquide à condition d'avoir déclaré le montant à la douane à l'arrivée.

Taux de change moyens des devises étrangères en novembre 2015

Kwacha par unité de devise étrangère	Taux de change	
	Achat	Vente
USD	12.4024	12.4224
GBP	18.9831	19.0199
EUR	13.7084	13.7342
ZAR	0.9111	0.9132

Toutes les cartes de crédit les plus courantes (Visa, MasterCard, American Express, Diners) sont acceptées dans certaines banques accréditées et certains points de vente.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Fuseau horaire: GMT +2.
- Poids et mesures: métriques.
- Electricité : le voltage est de 240 volts. Les prises électriques qui sont en usage en Zambie sont de type G (comme au Royaume-Uni).
- Indicatif téléphonique: 260.
 - Indicatif régional de Lusaka: 0211.
 - Appels internationaux depuis Lusaka: 00 + indicatif du pays + indicatif de la ville + numéro.

ANNEXE I

